



DELIBERATION n° 2021- 19

Validation de la convention d'application de la Charte

Peisey-Nancroix – 2021-2026

Le Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 05 juillet à Val d'Isère, sous la présidence par interim de Monsieur Alain Emprin, premier Vice-Président, le quorum étant atteint,

Vu la Charte du Parc national de la Vanoise,

Vu le projet de convention d'application de la Charte avec la commune de Peisey-Nancroix pour la période 2021-2026

Après en avoir délibéré,

Approuve le projet de convention d'application de la Charte avec la commune de Peisey-Nancroix pour la période 2021-2026,

Habilite Monsieur Alain Emprin, Président par intérim du Conseil d'administration, à finaliser et signer cette convention.

Adoptée à Val d'Isère, le 05 juillet 2021,

Le Président par intérim-du Conseil d'administration,

Alain EMPRIN

